

APFUCC, Congrès de Victoria
Assemblée générale
Université de Victoria, le lundi 3 juin 2013
Édifice Engineering / Computer Science 124
16h00 à 18h00

Présences : Adina Balint-Babos, Kirsty Bell, Patrick Bergeron , Janice Best, Jorge Calderón, Hélène Cazes, Valérie Dusaillant-Fernandes, Elzbieta Grodek, Yvonne Hsieh, Mariana Ionescu, Kyeongmi Kim-Bernard, Caroline Lebec, Daniel Long, Pascal Michelucci, François Ouellet, Aimie Shaw, Molleen Shilliday, Larry Steele, Alain Thomas, Juliette Valcke, Antonio Viselli, Sante Viselli, Romira Worvill (secrétaire).

1. Approbation de l'ordre du jour (Kirsty Bell / Yvonne Hsieh)

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal préparé par Richard Spavin, secrétaire (Waterloo, 2012) (Larry Steele / Kyeongmi Kim-Bernard)

Correction : l'orthographe du nom de Sophie Beaulé à rectifier.

PV approuvé à l'unanimité avec cette correction.

3. Affaires découlant du procès-verbal

- (i) Les changements apportés lors de l'Assemblée générale de 2012 à l'article 18 "Pouvoirs et devoirs du Directeur de la programmation du congrès" et à l'article 19 Pouvoirs et devoirs du Rédacteur en chef de la Revue et de l'Éditeur en chef des Public' de l'APFUCC" des statuts de l'APFUCC ont été approuvés par le Ministre de l'Industrie.
- (ii) Cette année, les inscriptions pour le banquet ont été enregistrées par la Représentante locale de l'association et non pas par la Fédération, comme avant. La présidente demande si le nouveau système a bien fonctionné et la réponse est affirmative.

4. Rapport de la présidence (Janice Best)

a.) Le congrès 2013 : inscriptions et bilan

Une centaine de communications se sont données cette année, sur les 120 qu'on avait acceptées, ce qui est très positif. L'APFUCC compte actuellement 120 membres en règle. Par contre, pour que l'Association reste solide, tous les membres présents à la réunion sont vivement encouragés à solliciter des adhésions auprès de leurs collègues qui ne sont pas encore membres. La présidente a envoyé un message à tous les membres 'passifs' (ceux et celles qui ont été membres à un moment donné mais n'ont pas renouvelé leur adhésion récemment) pour les encourager à redevenir membres, et un certain nombre l'ont déjà fait. Il est à noter que les membres devraient renouveler leur adhésion d'année en année et pas seulement les années où ils assistent au colloque; il faut viser à augmenter le nombre de membres en règle en faisant appel au sens d'éthique professionnelle chez tous nos collègues qui enseignent le français, car l'Association n'existe pas uniquement pour le colloque annuel.

b.) Modérateur / modératrice de la liste de diffusion électronique (démission d'Élise Lepage)

On regrette la démission d'Élise Lepage mais on accueille bien chaleureusement Aimie Shaw comme nouvelle modératrice. Hélène Cazes signale qu'il faudra passer par elle pour effectuer ce transfert de responsabilités, vu le fait que la liste continuera à résider sur un serveur à l'Université de Victoria. On fera en sorte qu'Aimie puisse gérer cette liste qui accepte (à une adresse générale) les messages courts. Élise est remerciée de son excellent travail.

c.) Représentant.e auprès de la Fédération canadienne des sciences humaines (fin du mandat de Stéphanie Nutting).

Stéphanie donne un bref rapport sur les responsabilités du représentant et la situation actuelle par rapport à la Fédération. Il faut assister à la réunion annuelle à Ottawa et le travail est intéressant. Les petites associations (telle l'APFUCC) sont maintenant représentées par deux directeurs, Dominique Marshall et Nadia Abu-Zahra ; il faut contacter ces individus pour transmettre nos questions, demandes ou plaintes éventuelles à la Fédération. La présidente rappelle que l'APFUCC ne subventionne pas l'assistance au colloque de la Fédération. Valérie Dusillant-Fernandes se porte volontaire pour remplacer Stéphanie. Stéphanie, Valérie et Janice se parleront pour préciser les démarches à faire pour effectuer ce changement de façon officielle. Stéphanie est vivement remerciée pour son travail.

d.) Annulation du Programme d'aide et de subvention de voyage aux sociétés savantes (PASVSS); nouvelle politique de remboursement des participant.e.s étudiant.e.s.

La somme perdue en raison de cette annulation est assez importante, presque \$2800.00. Après discussion, il est décidé que pour cette année, on subventionnera les participant.e.s étudiant.e.s en utilisant des fonds de l'APFUCC. \$3000.00 sont réservés à cet effet dans le budget; cette somme sera distribuée de façon équitable entre ceux et celles qui présentent une demande d'aide, avec pièces justificatives, d'ici le 30 juin 2013.

e.) Nouvelle loi canadienne sur les organisations à but non-lucratif (2011) ; date limite pour la transition en vertu de la loi BNL le 17 octobre 2014 ;

La présidente explique qu'il faut réviser les statuts de l'Association en fonction de cette nouvelle loi. Il y a un guide, disponible en ligne, mais les informations ne sont pas faciles à comprendre. Janice Best, Jorge Calderón et Pascal Michelucci se sont portés volontaires pour composer un comité qui travaillera sur ce dossier. L'ALCQ fait face au même problème et Lucie Hotte, présidente de l'ALCQ, est d'accord pour que les deux associations travaillent ensemble pour faciliter la tâche. Il faudra que les changements nécessaires soient présentés à l'Assemblée générale de l'APFUCC en 2014 pour l'approbation des membres avant envoi au Ministre de l'Industrie. Stéphanie Nutting suggère de demander de l'aide aux deux directeurs de la Fédération avec responsabilité pour les petites associations.

5. Rapport de la représentante de l'APFUCC auprès de la Fédération canadienne des sciences humaines (Stéphanie Nutting).

Stéphanie n'a rien à ajouter à ce qui a déjà été dit (point 4c.)

6. Rapport de la représentante locale (Yvonne Hsieh) Banquet du soir.

Yvonne note un seul problème lié au banquet, le manque de participation par les étudiants, découragés par le prix. Diverses solutions à ce problème sont proposées. Après discussion, Hélène Cazes propose la motion suivante, secondée par Sante Viselli :

Qu'à l'occasion du renouvellement des cotisations, la possibilité soit offerte aux professeurs de cotiser vingt dollars pour les subventions aux étudiants (banquet, autres frais).

La motion est approuvée à l'unanimité.

Yvonne Hsieh est chaleureusement remerciée de son travail comme représentante locale à Victoria.

7. Rapport de la vice-présidence (Jorge Calderón) : proposition de modification aux règlements pour le prix pour la meilleure communication estudiantine (envoyée avec l'ordre du jour)

Le vice-président annonce l'achat de trophées qui seront accordés lors du banquet à l'étudiant.e et au professeur gagnants. En conséquence du nouvel horaire proposé (accorder les prix l'année où la communication est présentée au lieu de l'accorder l'année suivante), il y aura deux séries de prix en 2014 : les prix de 2013 et les prix de 2014. À partir de 2015, le nouveau système sera la règle.

Suit une discussion de la proposition envoyée avec l'ordre du jour concernant les règlements et le prix de la meilleure communication. Jorge Calderón propose d'apporter les modifications suivantes au document; la motion est secondée par Kirsty Bell :

- Remplacer systématiquement le mot 'étudiant.e' par 'jeune chercheur.e'
- Le Vice-président et deux autres personnes choisies parmi les représentants régionaux de l'APFUCC formeront les deux jurys
- Ajouter le mot 'écrit' dans la phrase 'L'évaluation de la communication est fondée sur le texte **écrit** de la communication'

Pascal Michelucci, secondé par Sante Viselli, propose l'amendement suivant à la motion :

- Ajouter le mot 'écrit' après français et remplacer 'du style d'écriture' par 'de la rédaction' dans le troisième critère, ce qui donne la phrase 'La qualité du français écrit et de la rédaction'

L'amendement est approuvé à l'unanimité.

La motion amendée dans ce sens est approuvée à l'unanimité.

La date de remise des communications de cette année sera le 15 janvier 2014.

6. Rapport du secrétariat à la trésorerie (Romira Worvill)

RW note que le système de paiement en ligne pour les adhésions réussit bien, malgré les frais de service (\$6.00 par transaction). Conçu principalement pour les membres vivant hors du Canada, il attire néanmoins beaucoup d'activité de la part de résidents canadiens dont beaucoup semblent préférer payer en ligne. JB ajoute qu'elle vient de recevoir une facture de la FIPF (Fédération Internationale des Professeur.e.s de Français) qui demande nos cotisations de 2012 et de 2013, donc il faudrait envisager encore une dépense d'environ \$400.00. Elle constate aussi que cette année l'Association n'a pas eu à contribuer pour embaucher un étudiant.e assistant.e pour aider la directrice de *Voix plurielles* qui est en

congé sabbatique et a tout fait elle-même. Pour l'année à venir on reviendra au système normal et l'Association versera la somme nécessaire pour embaucher un étudiant.

Yvonne Hsieh souligne encore l'importance d'augmenter le nombre de membres de l'APFUCC pour que l'Association puisse perdurer; une discussion de diverses approches à cette question mène à la conclusion que ce serait utile d'avoir une campagne d'adhésion pendant deux mois chaque année, où on envoie un rappel à ceux dont les adhésions viennent d'expirer et fait de la publicité pour l'Association dans le but d'attirer de nouveaux membres. La présidente et la trésorière vont en discuter et planifier cette campagne.

9. Rapport de la direction de la programmation (Dawn Cornelio)

- On est d'accord que la sortie relativement tardive du programme final n'a pas incommodé les participants, surtout vu le fait que la version la plus courante était constamment disponible sur le site web. L'avantage d'attendre le plus tard possible pour publier le programme est que celui-ci reflète mieux les réalités des ateliers et des communications qui seront en effet présentées. On souligne pourtant l'importance de tenir compte de la situation des étudiants qui n'ont souvent pas les moyens pour rester plus d'un ou deux jours; les modifications de dernière minute sont difficiles pour eux. JB confirme qu'aucun changement au programme n'a été effectué sans consultation directe avec les personnes concernées.
- Dawn propose de créer une adresse e-mail général pour la programmation, ce qui lui permettra (ainsi qu'à la personne qui la remplacera) de gérer plus facilement la grande quantité de messages entraînés par ce rôle.

JB remercie DC de son excellent travail.

10. Voix plurielles (Rapport *in absentia* de Catherine Parayre)

Le rapport écrit a été envoyé avec l'ordre du jour. JB mentionne que Catherine veut resserrer les liens entre la Revue et le colloque. Les responsables des ateliers sont donc invités à contacter les auteurs des communications méritantes dans leur séance pour les encourager à les soumettre au comité scientifique de *Voix plurielles*.

Hélène Cazes note qu'il faut rapporter non seulement le nombre d'articles reçus et publiés; il faut aussi inclure le nombre d'articles rejetés par année, pour arriver aux pourcentages pertinents qui donnent aux ouvrages publiés le statut de 'refereed'. On va donc demander à Catherine de préciser ce chiffre.

CP est remercié de son excellent travail comme Directrice de la revue.

11. Rapport de l'Éditeur en chef des Public' de l'AFUCC (Sébastien Côté).

JB a fait circuler la nouvelle Plaquette qui vient de sortir (*Récits des amérindiens*). Félicitations offertes à Sébastien Côté et aux autres membres du comité pour la qualité et l'intérêt des Plaquettes. JB rappelle que le mandat de SC va bientôt finir et elle invite à la contacter pour se porter volontaire pour remplacer SC ou pour recommander un collègue à ce poste.

12. Congrès 2014, Brock University (24 au 30 mai)

On est heureux que Jean Ntakirutimana ait accepté le rôle de représentant local pour le colloque de Brock. Un grand merci à Jean! Deux propositions d'ateliers ont été reçues jusqu'à date (envoyées avec l'ordre du jour); il n'y a pas de commentaires à apporter à ces deux propositions. La date limite pour recevoir d'autres propositions est le 30 juin.

13. Autres Affaires : Il n'y a pas d'autres affaires.

Levée de séance, 17h35